

# JOURNAL



# OFFICIEL

## de la

# République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

Kinshasa - 15 mai 2011

## SOMMAIRE

### GOVERNEMENT

#### Cabinet du Premier Ministre

28 mars 2011 - Décret n° 011/14 portant création, organisation et fonctionnement d'un Comité de Pilotage de l'Organisation du Transport Urbain en République Démocratique du Congo, col. 6.

06 avril 2011 - Décret n° 011/17 portant exécution des résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire du Cadre Permanent du Dialogue Social sur le dossier « Paiement Colis de 802 ex-Travailleurs de la MARSAVCO », col. 8.

26 avril 2011 - Décret n° 011/21 portant création du Comité de Pilotage de la Réforme du Guichet Unique, col. 9.

#### Cabinet du Vice-premier Ministre,

##### *Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale*

26 juillet 2010 - Arrêté ministériel n° 0026/CAB/PVPM/ETPS/2010 portant nomination des membres du Programme Migrations pour le Développement en Afrique « MIDA », col. 13.

26 juillet 2010 - Arrêté ministériel n° 0028/CAB/PVPM/ETPS/2010 portant nomination des membres du Secrétariat Permanent du Comité National de Lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants, col. 14.

##### *Ministère de la Justice et Droits Humains*

31 décembre 2010 - Arrêté ministériel n°536/CAB/MIN/J&DH/2010 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée «Fraternité Chrétienne pour le Bien-être Social Mondial », en sigle « FRACBES-M », col. 15.

14 janvier 2011 - Arrêté ministériel n°006/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée «Eglise Catholique Libérale Africaine », en sigle « A.L.C.C. », col. 17.

16 février 2011 - Arrêté ministériel n° 042/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif dénommée « Institut des Filles de Notre Dame de la Miséricorde », en sigle « I.F.N.M. », col. 18.

16 février 2011 - Arrêté ministériel n°044/CAB/MIN/J&DH/2011 approuvant la désignation des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association sans but lucratif dénommée «Les PERES CARMES », col. 20.

16 février 2011 - Arrêté ministériel n°047/CAB/MIN/J&DH/2011 approuvant la modification apportée aux statuts et la désignation des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée «Congrégation des Frères Maristes », col. 21.

16 février 2011 - Arrêté ministériel n° 048/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale », en sigle « A.C.E.A.C. », col. 22.

16 février 2011 - Arrêté ministériel n° 053/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif dénommée « Pax Christi Uvira » en sigle « P.C.U. », col. 23.

17 février 2011 - Arrêté ministériel n°059/CAB/MIN/J&DH/2011 approuvant la désignation des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association sans but lucratif dénommée «Sœurs de Saint Vincent de Paul de Roeselare », col. 25.

17 février 2011 - Arrêté ministériel n°063/CAB/MIN/J&DH/2011 approuvant les modifications apportées aux statuts et la nomination des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association sans but lucratif dénommée «Moniales Bénédictines Africaines de Lubumbashi », col. 26.

17 février 2011 - Arrêté ministériel n°064/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif dénommée « Collège Technique Sainte Anne », en sigle « C.T.S.A. », col. 27.

17 février 2011 - Arrêté ministériel n° 075/CAB/MIN/J&DH/2011 approuvant la désignation d'un membre du Conseil d'administration de l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « La Merveille », col. 28.

29 mars 2011 - Arrêté ministériel n°090/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée «Conseil d'Appui aux Initiatives Joseph Kabila », en sigle « C.I.J.K. », col. 29.

31 mars 2011 - Arrêté ministériel n° 094/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Fondation Carlos Salim Lutete Luakanda », en sigle « F.C.S.L.K. », col. 31.

01 avril 2011 - Arrêté ministériel n°102/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée «Fondation Voici l'Homme », en sigle « FVH », col. 32.

01 avril 2011 - Arrêté ministériel n°108/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée «Fondation Bapita », en sigle « FON.BA », col. 34.

01 avril 2011 - Arrêté ministériel n° 111/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'établissement d'utilité publique dénommé « Fondation Docteur Monsengo Wanga Izanson », en sigle « FO.M.W.I », col. 36.

01 avril 2011 - Arrêté ministériel n°120/CAB/MIN/J&DH/2011 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée «La Kwiloise de Micro finance et Développement », en sigle « KMD », col. 37.

#### *Ministère des Affaires Foncières*

01 avril 2011 - Arrêté ministériel n° 136/CAB/MIN/AFF-FONC/2011 rapportant l'Arrêté ministériel n° 1440-000350-81 du 31 août 1981 portant déclaration d'abandon de la parcelle résidentielle n° 14 à Lubumbashi, col. 39.

15 avril 2011 - Arrêté ministériel n° 137/CAB/MIN/AFF-FONC/2011 portant modification de l'Arrêté ministériel n° 107/CAB/MIN/AFF.FONC/2009 du 29 avril 2009 portant Expropriation pour cause d'utilité publique de la parcelle de terre n° 30335 du plan cadastral de la Commune de Ngaliema, Ville de Kinshasa propriété de la société UTEXAFRICA, col. 40.

#### *Ministère des Transports et Voies de Communication*

16 mars 2010 - Arrêté ministériel n° 409/CAB/MIN/TVC/020/2011 du 16 mars 2011 portant modification de l'Arrêté n° 409/CAB/MIN/TVC/016/2010 du 16 février 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal, en abrégé « CEPTM », col. 41.

## **COURS ET TRIBUNAUX**

### **ACTES DE PROCEDURE**

#### *Ville de Kinshasa*

RA : 1226 - Publication de l'extrait d'une requête en annulation

- Monsieur Kanyimbue Pulumba Guillaume, col. 47.

RA : 1227 - Publication de l'extrait d'une requête en annulation

- La société AKP Systemy Sprl, col. 47.

RA : 1228 - Publication de l'extrait d'une requête en réparation d'un préjudice exceptionnel

- Monsieur Jalloul Ali, col. 48.

RA : 1229 - Publication de l'extrait d'une requête en annulation

- Monsieur Wadio Katshingu, col. 48.

Acte d'opposition à l'acte d'opposition diligenté à la requête de Dame Bangala Ba Limanga, Tokwaulu Boseka, Towaulu Aena

- La société COGELI et crsts col. 49.

RC 103858 - Assignation en tierce opposition à domicile inconnu

- Monsieur Emungu Ehumba Jean. et crsts. col. 50.

RC : 98709 - Assignation en tierce opposition

- Monsieur Guy Umba Mwamba et crsts. col. 52.

RH. 50.624/RC. 102.657 - Commandement préalable à la saisie immobilière par extrait

- La société Nationale pour la Commercialisation des Produits "SNCP". col. 54.

RC. 24.665 - Signification d'un jugement par extrait

- Monsieur Lukadi Arthur, col. 55.

RC 25691 - Assignation

- La succession Teba Bazungila Alexis et crsts, col. 56.

RC 102.506 - Signification d'un jugement à domicile inconnu

- Monsieur Kadiombo Kabange, col. 58.

RP 25698/IX - Citation directe à domicile inconnu

- Monsieur Mathias Bete, col. 59.

RP 21535/I - Citation directe à domicile inconnu

- Dame Bisimwa Kajuru, col. 60.

RP 19808 - Citation directe

- Madame Kapinga Ngoya Suzanne et crsts, col. 62.

RP 3408/2997/RMP 55.368 - Citation à prévenu à domicile inconnu

- Monsieur Lokende Machozi, col. 65.

R.P.22051/2011/RH085/2011 - Signification commandement

- Monsieur Kalombo Dieudonné et crst, col. 66.

RPA 18.305 - Notification d'Appel et citation à comparaître

- Monsieur Daniel Slade, col. 67.

RPA 11.689 - Notification de date d'audience

- Monsieur Séraphin Mulimilwa Kikolokolo. col. 67.

#### *Ville de Mbandaka*

R.P. : 9545 - Citation directe à domicile inconnu

- Monsieur Lokwa Oka Liuta Jean Pierre. col. 68.

#### *Ville de Kisangani*

RC 9876 - Extrait du jugement

- La Régie des Voies Aériennes "RVA", col. 70.

#### *Ville de Kananga*

RPA 1494 - Notification d'un jugement arrêt avant droit à domicile inconnu

- Monsieur Kwete Mwana Makashi Robert, col. 71.

*Ville de Goma*

RPA 1.001 - Extrait de notification de date d'audience à domicile inconnu

- Monsieur Tshiminyi Ngandu Sankanyi Gaston, col. 71.

RPA 1.001 - Notification de date d'audience à domicile inconnu

- Monsieur Tshiminyi Ngandu Sankanyi Gaston, col. 72.

**AVIS ET ANNONCE****Banque Centrale du Congo****Ordre de service n° 028/11**

- Nomination du liquidateur de la société de Micro finance CERP GALA LETU, col. 73.

**Avis au public**

- Société de Micro finance CERP Gala Letu"SMF CERP Gala LETU", col. 73.

**Avis au public**

- Société de Micro finance CERP Gala Letu"SMF CERP Gala LETU", col. 73.

**Avis au public**

- Clôture définitive des opérations portant dissolution forcée de la Banque Congolaise du Commerce Extérieur, col. 74.

**Ordre de service n° 094/10**

- Clôture de la liquidation de la Banque Congolaise du Commerce Extérieur, en sigle B.C.C.E. sarl, col. 74.

**Ordre de service n° 095/10**

- Clôture de la liquidation de la Banque du Commerce et de Développement, en sigle B.C.D., col. 75.

**Ordre de service n° 096/10**

- Clôture de la liquidation de la Frist Banking Corporation (Congo), en sigle F.B.C., col. 75.

**Avis au public**

- La société GAUTAM Sprl, col. 75.

**Déclaration de perte de Diplôme**

- Madame Mulopo Kutsongi, col. 76.

**Publication**

- Ekosonde Motombo et crts, col. 76.

**Convocation d'une Assemblée générale ordinaire**

- La société ACEC - Congo, col. 76.

**GOVERNEMENT****Cabinet du Premier Ministre**

**Décret n° 011/14 du 28 mars 2011 portant création, organisation et fonctionnement d'un Comité de Pilotage de l'Organisation du Transport Urbain en République Démocratique du Congo.**

Le Premier Ministre,

Vu la Constitution, spécialement en son article 92 ;

Vu l'Ordonnance n° 08/064 du 10 octobre 2008 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement, spécialement en ses articles 9, 10 et 11 ;

Vu l'Ordonnance n° 08/74 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des Ministères, spécialement en son article 1<sup>er</sup>, litera B points 16 et 21 ;

Vu l'Ordonnance n° 10/025 du 19 février 2010 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres et des Vice-ministres ;

Considérant la nécessité de créer un organe technique de coordination chargé d'étudier et de proposer au Gouvernement, les options stratégiques fondamentales en vue de l'amélioration du transport public urbain dans la Ville de Kinshasa et dans d'autres grandes agglomérations urbaines de la République Démocratique du Congo ;

Considérant la nécessité pour le Gouvernement central et les Provinces de s'impliquer dans l'offre de transport en commun dans la Ville de Kinshasa et dans d'autres grandes agglomérations urbaines de la République Démocratique du Congo ;

Sur proposition du Ministre des Transports et Voies de Communication et du Ministre de l'Industrie ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

**DECRETE :****Article 1<sup>er</sup> :**

Il est créé un Comité de Pilotage de l'Organisation du Transport Urbain en République Démocratique du Congo, ci-après dénommé « Le Comité de Pilotage ».

Le Comité de Pilotage est placé sous l'autorité directe du Premier Ministre.

**Article 2 :**

Le siège du Comité de Pilotage est situé à Kinshasa.

**Article 3 :**

Le Comité de Pilotage a notamment pour mission :

- d'animer et d'étudier la faisabilité du projet de création d'une ou de plusieurs sociétés de transport en commun dans la Ville de Kinshasa et dans d'autres grandes agglomérations urbaines de la République Démocratique du Congo ;
- d'identifier et de planifier, sur base des critères préalablement définis, les grandes agglomérations au sein desquelles les services publics de transport en commun peuvent être organisés en priorité ;
- d'élaborer le cadre juridique des structures en charge du transport en commun en milieu urbain et de définir leur mode de gestion ;
- d'analyser les options fondamentales du secteur de transport en commun en milieu urbain ;